

Des séjours et des loisirs collectifs pour tous

En développant des parcours éducatifs sur les territoires

Ce manifeste s'inscrit dans la démarche du mouvement « ambition éducation ». Notre objectif est de contribuer à l'émancipation des enfants et des jeunes aux côtés de l'Ecole, en reconnaissant le rôle particulier des séjours et loisirs collectifs.

Les chiffres sont implacables : à peine 1 jeune sur deux âgé entre 5 et 19 ans s'est inscrit en 2019, dans une structure proposant des loisirs collectifs. Ils sont seulement 20 % à avoir profité d'un séjour de vacances cette même année. De nombreux élèves vivront leur scolarité sans même pouvoir partir en classes de découverte ou en voyages scolaires. Pour les enfants et les jeunes issus des zones rurales et de certains territoires urbains, des classes populaires ou en situation de handicap, le droit à bénéficier de ces activités éducatives est encore plus réduit.

Pourtant, ces espaces éducatifs contribuent, aux côtés de l'Ecole et des familles, à l'éducation des enfants et des jeunes, en leur permettant de se construire comme un être social singulier dans un environnement collectif. Ce sont des espaces où s'incarnent et se vivent les valeurs et principes de la République, notamment la laïcité. Où les enfants, les adolescent(es) et leurs animateurs et animatrices s'engagent pour la transition écologique, pour les droits des enfants. Où ils apprennent ensemble, à jouer, à pratiquer des activités, à s'organiser autour de projets, à faire attention à leur santé. Où les plaisirs petits et grands, sont vecteurs de bonheurs partagés. Où l'aventure est source de découverte, de mobilité, d'autonomie et de connaissance de soi. Où la mixité rime avec vivre et agir ensemble. Pour toutes ces raisons, ces espaces éducatifs concourent à la construction du parcours personnel, professionnel et citoyen de chaque individu au sein de la cité.

L'inégal accès aux colonies de vacances et aux centres de loisirs renforce les inégalités éducatives, sociales et culturelles. Agir contre ces inégalités impose de permettre l'accès de toutes et tous à ces espaces éducatifs quel que soit leur territoire de résidence, leur milieu social ou leurs besoins particuliers. Cela passe par une implication de tous les acteurs dans des projets éducatifs locaux et un soutien de ces projets par des politiques publiques qui incluent tous les temps de vie des enfants et des jeunes. L'éducation est une responsabilité et une compétence partagées !

Tous les territoires doivent se doter d'un projet éducatif local incluant l'ensemble des temps éducatifs, scolaires, familiaux, périscolaire et de vacances ; et tous les enfants de la petite enfance à l'âge adulte. Ce projet favorisera la cohérence, la continuité éducative et le dialogue entre les acteurs éducatifs, ainsi que la construction de parcours éducatifs intégrant les centres de loisirs, les colonies de vacances, les camps de scoutisme, les séjours et voyages scolaire et la possibilité de s'inscrire dans une formation BAFA-BAFD.

La construction de projets éducatifs locaux sur tous les territoires doit également permettre de se fixer des objectifs communs, tels que :

- Refaire des séjours collectifs une pratique de masse, en commençant par doubler d'ici 3 ans le nombre d'enfant partant en colo ;
- Garantir à chaque enfant un départ en séjours scolaire et en colo, au moins une fois avant le collège ;
- Donner aux jeunes de plus de 17 ans les moyens matériels et financiers de s'engager dans l'encadrement de ces séjours (animation volontaire) ;
- Faire des centres de loisirs un pivot du temps de loisirs pour permettre à tous les enfants et les jeunes d'aménager leur temps en fonction de leurs besoins et de leurs envies.

L'Éducation est un bien commun. Elle est le meilleur des leviers d'émancipation pour préparer l'avenir. Dans une société en mutation permanente, dont les enjeux démocratique, climatique et sanitaire sont cruciaux, il est urgent de donner à chaque enfant et jeune les moyens de bien grandir, de se construire et d'agir.

Signataires :

Les membres de la JPA



Les partenaires



Avec le soutien du Cnajep qui s'engage aux côtés de la JPA à promouvoir ce plaidoyer